



SUBTILCOACHING vous propose la

FORMATION- ACCOMPAGNEMENT GAPP Managers 2025

Formation « Groupe d'Amélioration de la Pratique Professionnelle au
Changement managérial et à l'efficacité d'équipes »

- Vous êtes un manager reconnu, vous dirigez une équipe de professionnels ; peut-être êtes-vous vous-même un (e) ancien (ne) expert du métier ;
- Vous sentez que vous avez besoin de **prendre du recul** sur votre manière d'aborder le **Changement** en général, et plus particulièrement : la vision de votre organisation, le management et la cohésion de vos équipes, l'amélioration continue, favoriser l'autonomie et la responsabilité de vos équipiers, ...

La formation « Groupe d'Amélioration de la Pratique Professionnelle - Managers » vous offre un **cadre de travail et de réflexion en toute confidentialité** en compagnie d'autres managers confrontés aux mêmes situations.

Nous vous proposons 6 jours d'accompagnement sur 6 à 8 mois, dans un cadre protecteur et sympathique (Le Bois du Bon Séjour à Pont Sainte Marie près de Troyes) en petit groupe (8 à 10 maximum).

Les animateurs de cette formation sont coach et préparateur mental pour l'un et coach et formateur pour l'autre depuis plus de 30 ans. Ils vous accueilleront et vous feront travailler à partir de vos cas concrets avec bienveillance et sans jugement, tout en vous apportant des outils pratiques pour améliorer votre management et votre communication.



Subtilcoaching – Formations

Groupe d'Amélioration de la Pratique Professionnelle

GAPP MANAGERS 2025 V2

PROGRAMME

OU... Renforcer sa posture managériale pour améliorer l'efficacité de son équipe

Objectifs : S'extraire de son système et prendre le recul sur l'organisation de son équipe ;
Fédérer son équipe autour d'un objectif commun
Partager sur vos situations respectives et rechercher des solutions, déterminer un diagnostic et un plan d'action organisationnel à mettre en œuvre dans votre organisation

Compétences visées :

Comprendre les mécanismes du changement ; Maîtriser et appliquer les règles de conduite du changement ;
adapter sa posture de manager à son organisation ;
Obtenir l'adhésion des équipes
Dénouer les situations conflictuelles dues au changement et améliorer son relationnel.

Public : Managers,
Responsables d'Unités...

Prérequis : Manager une équipe

Moyens pédagogiques :
apports théoriques, mises en situation, cas pratiques et partage d'expérience

Durée : 6 jours sur 6 à 8 mois

Evaluation : questionnaire et attestation de formation

Introduction : Présentations et recueil des attentes ; les phases du changement ; Imago afin de renforcer l'intimité du groupe et pour faire émerger l'intelligence collective. Autodiagnostic de management.

1. Analyser son organisation

Comprendre :

• Le fonctionnement actuel de son organisation ; • Les objectifs stratégiques et opérationnels ; • Les moyens humains, financiers, matériels

Identifier : • les freins et les points forts de votre organisation

Analyser :

• les situations difficiles et rechercher des solutions ; • Les acteurs, les déclencheurs, les résultats

2. Décider le changement

Objectifs et Sens ; identifier les enjeux et les risques

3. Préparer le changement

• Repérer les impacts organisationnels et humains ; • Définir le rôle des acteurs ; • Identifier les leviers de l'accompagnement au changement de l'organisation • Définir les besoins d'accompagnement de vos équipiers ;

4. Accompagner le changement :

• Définir un plan de communication clair ; • Adopter une écoute active ; • Fédérer les équipes

5. Anticiper et désamorcer les résistances aux changements

• Reconnaître les jeux psychologiques ; • Comprendre ses émotions et les émotions des autres ; • Dénouer les situations propices à la résistance au changement ; • Rétablir une relation de confiance

6. Suivre le changement

• Faire le bilan et rappeler les objectifs initiaux ; • Mesurer et ajuster au besoin les résultats ; • Argumenter les réussites ; • Féliciter et prendre sa part de responsabilité ;

7. Maîtriser quelques outils du manager

• Les états du Moi et les positions de vie ; l'ajustement d'Imago ; la météo quotidienne ; les signes de reconnaissance ; Les styles de communication et de management ; les 3P ; les accords tolèques ;

Conclusion de la formation ; évaluation de la formation

30 janvier 2025

ORGANISATION de la Formation

Calendrier V2 :

Mercredi 16 avril 2025
Mercredi 7 mai
Mercredi 4 juin
Mercredi 9 juillet
Mercredi 3 septembre
Mercredi 17 septembre

Horaires : **Accueil** à partir de 8 h et collation avec café, jus de fruit, viennoiseries

8 h 30 – 12 h puis 13 h 30 - 17 h ;
Soit 7 heures de formation par jour et 42 heures au total.

Déjeuner sur place avec entrée du marché, plat du marché et dessert du marché, eau et café, inclus dans le prix de vente. (si vous prenez du vin, il est à régler sur place) (merci d'indiquer vos éventuelles intolérances/restrictions alimentaires)

Capacité d'accueil : 8 à 10 stagiaires maximum afin de travailler au mieux sur une journée.

Lieu : Le Bois du Bon Séjour, 2 rue Roger Salengro, 10150 Pont Sainte Marie. Tél : 03 25 81 04 54

Possibilité de profiter du Parc pendant les pauses et le déjeuner.

Investissement : **2 750 € nets** comprenant inventaire Process Com, compte rendu, préparation de la formation, animation pédagogique, location de salle, déjeuners et collations pour 42 heures de formation. Le Cabinet étant certifié QUALIOPi, la formation peut être prise en charge, au moins en partie, par votre OPCO.

Moyens d'évaluation et Support pédagogique : liste d'émargements, attestation de fin de formation, bilan intermédiaire, restitution, auto évaluation en début et en fin de formation, questionnaire d'évaluation à chaud. Un support de formation est remis à chaque stagiaire lors de la première journée de formation.

Les conditions d'admission : Un entretien préalable doit avoir lieu avec le formateur afin de vérifier avec le stagiaire ses objectifs, ses besoins et ses attentes vis-à-vis de la formation. A la suite de l'entretien, le stagiaire et le formateur pourront décider de l'inscription définitive à la formation.

Le formateur : Marie-Pierre SUBTIL, Formateur et consultant depuis plus de 30 ans. Juriste de formation, diplômée de PARIS VIII en Coaching personnel en 2007, accréditée par l'EMCC (Fédération de Coachs professionnels) ; intervient principalement en PME et en entreprises industrielles ;

Le coach : Jean-Pierre SUBTIL, préparateur mental et coach depuis 5 ans.

Accueil des personnes en situation de handicap : Si l'un des futurs bénéficiaires pourrait être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, prendre contact avec le référent handicap : Marie-Pierre SUBTIL, mpsubtil@orange.fr; 06 83 07 05 39.

La Déontologie et la Charte Qualité du Cabinet SUBTILCOACHING sont consultables sur le site du cabinet : <http://www.subtilcoaching.com/page57.html>

30 janvier 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION GAPP MANAGERS

Vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____
Entreprise : _____
Fonction : _____
Salarié ☐ Travailleur Non Salarié ☐ Autres ☐ _____
Adresse : _____

Code postal et ville : _____
Portable _____ Email : _____ @ _____

Prise en charge de la formation par OPCO : ☐ Oui ☐ Non

Restrictions alimentaires : _____

Investissement : 2 750 € nets pour les 6 jours de formation ; acompte à l'inscription : 1 000 € nets ;

Engagement pour l'inscription :

« L'inscription engage **pour la totalité de la formation** : 6 jours soit 42 heures. La formation ne sera pas remboursée en cas de désistement de la part du stagiaire dans les 15 jours précédant le début de la formation. En cas d'absence à une séance pour quelque raison que ce soit, le règlement est dû.

« Je vous adresse mon règlement de 1 000 € par chèque ou par virement au titre de l'acompte confirmant mon inscription à la formation « Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle du Dirigeant ». Je réglerai le solde selon l'échéancier convenu. Si j'abandonne la formation en cours de route, le solde de la formation sera dû, selon les conditions générales de vente que j'aurais pris le soin de lire et de signer.

« Subtilcoaching se réserve le droit de modifier les dates 15 jours avant le début de la formation s'il n'y avait pas assez de participants. Vous seriez prévenu par téléphone ou par email et nous conviendrons, soit de reporter la date du début de formation, soit de vous rembourser l'acompte.

"Ce bulletin a valeur d'engagement dès lors qu'il est adressé signé et accompagné de l'acompte à l'ordre de Subtilcoaching. »

Fait à _____,

Le _____.

Signature et Cachet

Référence bancaire

RIB 30003 00747 00020044535 86

IBAN : FR76 3000 3007 4700 0200 4453 586

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

30 janvier 2025



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE FORMATION du CABINET SUBTILCOACHING – Troyes le 1^{er} septembre 2022

Désignation

SUBTILCOACHING est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les formations « sur mesure ». Son siège est fixé au 4 rue Charles Thibault à TROYES 10000. SUBTILCOACHING conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises, et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Ses identifiants sont : SIRET : 501 495 121 00029 - APE 9609Z ; Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 21 10 00707 10 auprès du Préfet de Champagne Ardenne

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui passe commande d'une formation auprès de SUBTILCOACHING.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations interentreprises** : les formations que SUBTILCOACHING anime pour son compte ou pour le compte d'un autre organisme de formation en sous-traitance et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par SUBTILCOACHING pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : opérateurs de compétences chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par SUBTILCOACHING pour le compte d'un **Client**. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix, sauf les inventaires PCM, sont indiqués en euros nets de taxes, SUBTILCOACHING ayant été exonéré de TVA le 26 janvier 2015. Le règlement du prix de la formation est à effectuer en cours ou à l'issue de la formation, à réception des factures et des feuilles d'émargement, au comptant, sans escompte à l'ordre de SUBTILCOACHING. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. SUBTILCOACHING aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à SUBTILCOACHING.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le **Client** retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à SUBTILCOACHING. En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par SUBTILCOACHING au **Client**. Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à SUBTILCOACHING au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, SUBTILCOACHING se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par SUBTILCOACHING. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de SUBTILCOACHING distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à SUBTILCOACHING.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le **Client**, SUBTILCOACHING se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation

■ Effectif et ajournement

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à SUBTILCOACHING ont valeur contractuelle.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, SUBTILCOACHING se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

■ Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par SUBTILCOACHING au **Client**. Ce devis, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à SUBTILCOACHING par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal ou mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre SUBTILCOACHING, l'**OPCO** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, SUBTILCOACHING remet une attestation de formation et d'évaluation des compétences acquises au **Client**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO**, SUBTILCOACHING lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture..

■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, SUBTILCOACHING est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

SUBTILCOACHING ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à SUBTILCOACHING, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de SUBTILCOACHING.

■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par SUBTILCOACHING pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, traduire, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de SUBTILCOACHING. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ Descriptif et programme des formations

30 janvier 2025

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ **Confidentialité et communication**

SUBTILCOACHING, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par SUBTILCOACHING au **Client**.

SUBTILCOACHING s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par SUBTILCOACHING comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise SUBTILCOACHING à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de SUBTILCOACHING.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le **Stagiaire** pourra exercer ce droit en écrivant à : SUBTILCOACHING 4 rue Charles Thibault, 10000 TROYES, ou par voie électronique à : accueil@subtilcoaching.com

En particulier, SUBTILCOACHING conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, SUBTILCOACHING s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

■ **Droit applicable et juridiction compétente**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et SUBTILCOACHING à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Troyes seront seuls compétents pour régler le litige.

Date et signature du Client :